

60 ANS À TAUX PLEIN J'Y TIENS !



**Jeunes diplômés
Ingénieurs
Cadres ou Techniciens**

**Tous en grève et dans les manifestations
le 12 octobre !**

**Nous disons stop, ça suffit !
Nous refusons
d'être une génération sacrifiée !**

**Faite au nom des jeunes,
la réforme des retraites
accroîtrait toutes les précarités
dont nous sommes déjà victimes.**

www.60ansatauxpleinjytiens.com

Encore plus de chômage !

Avec 25 % de taux de chômage, nous connaissons des difficultés d'insertion professionnelle sans précédent. Reculer à 62 ans l'âge d'ouverture du droit à la retraite et à 67 ans l'âge d'annulation de la décote ne peut que les accroître en bloquant les emplois auxquels nous pouvions prétendre.

Des durées et des montants d'indemnisation toujours plus réduits !

Avec plus de chômage pour les jeunes mais aussi plus de chômage pour les seniors - exclus en moyenne dès 58,5 ans des entreprises - c'est le déficit de l'assurance chômage qui se creuse ! Ceux qui enchaînent stages et petits boulots seront encore plus nombreux à basculer dans la pauvreté !

Sanctionnés pour avoir fait des études !

Cette réforme, en ayant cessé d'allonger la durée de cotisation exigée, sanctionnerait ceux qui font des études. La génération née en 1974 totalise en moyenne 30 trimestres validés à trente ans. Avec une exigence de 166 trimestres validés à partir de 2020, elle ne pourra pas prétendre à une retraite à taux plein avant 64 ans ! Pourtant étudier, c'est travailler. Et c'est un travail au service de l'économie du pays puisqu'il permet d'augmenter les gains de productivité : les employeurs ne s'y trompent pas en privilégiant le recrutement des salariés les plus diplômés.

Pour les stagiaires en entreprise, pas de constitution de droits à retraite !

Cette réforme refuse de reconnaître le travail accompli par les stagiaires en entreprise dont l'indemnisation n'ouvre pas de droits à retraite.

Cette réforme menace la solidarité entre générations

Les générations successives partiront de plus en plus tard et avec des pensions de plus en plus faibles. C'est une invitation explicite à compléter des pensions peu de chagrin par une épargne retraite à laquelle les banquiers eux-mêmes ne croient pas : on y cotise « à l'aveugle » sans aucune garantie de prestation à la clef. Le risque de retournement des marchés financiers est donc intégralement supporté par le salarié-souscripteur !

Manifester avec l'UGICT-CGT, c'est se mobiliser pour une autre réforme !

Celle qui garantira à chacun un droit à la retraite accessible dès 60 ans avec au moins 75 % de son dernier revenu d'activité sans autre condition que d'avoir une carrière complète.

Une carrière devra être reconnue « complète », si avant 60 ans elle ne comporte que des périodes d'études ou de formation, de stages, d'activité, d'inactivité forcée (chômage, invalidité, etc.) ou justifiée par des nécessités familiales (congé parental d'éducation, d'accompagnement de personne en fin de vie, etc.).

Pour atteindre ces objectifs il faut dégager des ressources supplémentaires notamment en supprimant les exonérations patronales de cotisation sociale et autres aides à l'emploi, qui ont démontré leur inefficacité et en assujettissant à cotisation sociale les revenus financiers des entreprises.

**Le 12 octobre, rebelle-toi, défile pour dire NON !
Et participe aux assemblées et initiatives qui suivront !**

UNION GÉNÉRALE DES INGÉNIEURS, CADRES ET TECHNICIENS DE LA CGT

263 rue de Paris - Case 408 - 93516 Montreuil Cedex

Tél. : 01 48 18 81 25 - Fax : 01 48 51 64 57

E-MAIL : ugict@cgt.fr - INTERNET : www.ugict.cgt.fr